

LE COMMENTAIRE

de Jacques Delpla

Quelle union politique en Europe ?

La question de l'Europe politique domine aujourd'hui l'ensemble des autres questions européennes. Sans réponse, il n'y aura pas de solution durable à la crise actuelle de la zone euro, qui implique dorénavant des transferts et/ou des abandons de souveraineté au profit d'échelons européens, avec une légitimité démocratique et un contrôle parlementaire.

Une deuxième raison pousse à l'union politique : la nécessité de réformer les Etats sans les fourches Caudines des marchés financiers. Comment inciter les Etats à se réformer, hors moments de crise aiguë, alors que la BCE a écarté le risque de liquidité ? Par l'Europe politique.

Les Allemands nous proposent depuis des décennies leur solution : l'Union politique européenne. Elle s'inspire du modèle fédéral allemand, avec le Parlement européen comme Parlement fédéral, le président de la Commission élu au suffrage universel. Depuis des décennies, la France, hélas, n'y répond pas, craignant qu'un tel fédéralisme ne profite d'abord au pays le plus peuplé (l'Allemagne) et n'empêche les négociations politiques dont la France raffole. Que faire alors ?

Tout d'abord, il faut plus de fédéralisme européen dans la régulation des marchés pour éviter leur fragmentation et le favoritisme envers les « champions nationaux » et renforcer l'efficacité économique du marché unique. C'est en cours pour les banques. C'est en attente pour les télécoms, l'énergie, les médicaments ou l'alimentation.

Mais, pour les domaines avec forte composante budgétaire, le fédéralisme n'est pas pour demain, car il suppose la disparition en ces domaines de la souveraineté des Parlements nationaux. Inimaginable d'ici à dix ou vingt ans. Je suggère ici un nouvel intergouvernementalisme parlementaire à la carte. Pour tous les projets de la zone euro à forte composante budgétaire (dette commune, allocation chômage européenne, recherche, lutte contre le réchauffement climatique, universités européennes, etc.), il faut une Europe à la carte, avec contrôle parlementaire. L'idée est de dessiner le mécanisme de manière qu'une non-

Il faut une Europe à la carte avec contrôle parlementaire.

La non-participation d'un pays aurait un coût politique et un coût de crédibilité.

participation ait un coût politique et un coût de crédibilité. Par exemple, pour l'allocation-chômage commune à la zone euro, la participation de chaque pays serait optionnelle, mais sujette à l'acceptation des meilleures pratiques européennes (ici la flexisécurité à la danoise). Les pays du sud de l'Europe, avec un fort taux de chômage et un marché du travail dysfonctionnel, auraient une

forte incitation à y participer. A l'autre extrême, l'Allemagne, avec très peu de chômage et donc payeur net, aurait quand même intérêt à participer, car ce serait son principal levier pour réformer le marché du travail en Europe du Sud. En outre, chaque année, les contributeurs nets peuvent contrôler les réformes des pays du Sud : nous continuons à financer uniquement si vous vous réformez de bonne foi.

La légitimité démocratique serait pleinement assurée : ces politiques européennes communes seraient proposées par le Conseil européen, puis envoyées pour discussion parlementaire à une Assemblée des Parlements nationaux de la zone euro (siégeant par exemple à Strasbourg), composée de parlementaires nationaux à proportion des populations. Ce Parlement des Parlements amenderait le texte. Une fois le texte voté, il serait envoyé pour ratification à chacun des Parlements nationaux. S'il vote, le pays participe à la politique commune, sinon il s'abstrait de cette politique mais ne peut pas mettre de veto. Il signalerait ainsi qu'il refuse de se réformer et de jouer la carte européenne, s'aliénant à la fois ses électeurs et les marchés.

Au moment du cinquantième anniversaire du traité de l'Elysée, il n'est que temps que la France et l'Allemagne parlent enfin d'union politique en Europe.

Jacques Delpla est professeur associé à l'Ecole d'économie de Toulouse.